

## Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 16 juin 2016

### Etaient présents :

**Inspection éducation nationale :** Excusée : Mme Neplaz

**DDEN :** Mr Fritz, Excusé

**Municipalité :** Mr Nicolas, Mr Josse

Excusé : Mr Quintard.

**Centre de loisirs :**

**Enseignants Elémentaire :**

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CP), Le Doaré (CM1), Boullard (CE2), Bodénant (CE1/CM2)

Excusée Mme Leblanc (CM1/CM2), Me Durand,

**Enseignants Maternelle :**

Mmes Catinot (PS), Mme Mimouni Moinard (MS/GS), Mme Badoux (MS/GS)

**Atsem :** Mme Kozik

**Atsem excusées :** Mmes Hercé, Garrigou

**Parents : Titulaires élém :** Mme Stupnicki, Mr Jacobberger

**Parents : Suppléants :**

**Parents : Titulaires maternelle :** Mr Millet, Mme Walraeve,

**Parents : Suppléants :** Mme Durand

.....

1) **Désignation du secrétaire de séance** : Mr Fortant, Me Catinot

2) **Structure de l'école à la rentrée de septembre.**

En élémentaire : 152 enfants sont attendus pour la rentrée : 31 CP, 31 CE1, 27 CE2, 29 CM1 et 34 CM2. Les effectifs sont répartis sur 6 classes. 1 classe de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM2, 1 classe de CM1 et une classe de CP/CM2. Cette structure provisoire peut être modifiée en fonction des dernières inscriptions avant les vacances.

En maternelle : 92 enfants sont attendus (33 PS, 30 MS, 29 GS), le seuil étant à 93 enfants sur l'école pour l'ouverture de la 4<sup>ième</sup> classe. Il y aura un comptage le jour de la rentrée par l'Inspection de l'Éducation Nationale afin de valider ou non l'ouverture de la nouvelle classe. Il est indispensable que tous les enfants soient bien présents pour ce jour de rentrée scolaire. La structure de l'école pouvant être modifiée pendant les congés d'été et jusqu'au jour de la rentrée, aucun affichage des classes ne sera fait avant les vacances.

3) **Bilan PROE 2015-2016 et perspectives 2016-2017:**

**En élémentaire** : Les actions du PROE 2015-2016 étaient dans la continuité des actions menées les années précédentes. Priorité n°1 : Travail sur l'Orthographe (travail sur les accords) et le vocabulaire (rapport image et texte) Les enseignants ont continué à mettre l'accent sur les règles d'accord par des exercices répétitifs. Le réinvestissement dans des productions écrites autonomes représente la plus grande difficulté. Priorité n°2 : Travail en mathématiques sur les problèmes et situations de partages, le calcul mental. Les rituels en calcul mental permettent d'acquérir des mécanismes opératoires. L'entraînement mental quotidien est profitable pour beaucoup. Les représentations des quantités sont très importantes au cycle 2. Les enfants qui restent les plus en difficultés sont ceux qui ont du mal à se représenter des quantités et à les comparer. L'amélioration de la compréhension des problèmes mathématiques découle de démarches mises en place de représentations des énoncés. Des situations simplifiées au Cycle 2 ont aidé les enfants dans la résolution des problèmes. Priorité n°3 : L'école a choisi de travailler sur la notion de détournement de manière transversale : En littérature, en arts plastiques et arts visuels, en musique avec le projet avec intervenant du conservatoire de Ballancourt pour toutes les classes. Les enfants ont pu développer leur imaginaire et créer des réalisations artistiques en arts plastiques et musicales. La finalité de ce travail sera visible par une petite exposition dans les locaux de l'école et un spectacle dans la salle de l'Espace Salvi à Ballancourt le 18 juin. Les enseignants regrettent un désistement important de la présence des enfants au spectacle du 18 juin à Ballancourt. « Démotivation, effet de l'Euro 2016, choix de la date, lieu du spectacle ? » L'équipe se pose la question du manque d'intérêt constaté. C'était l'occasion pour les

enfants de se produire sur une vraie scène. Cela pose la question de la finalité d'un travail sous forme de spectacle en dehors du temps scolaire et de la commune.

Le travail de liaison maternelle et élémentaire donnera lieu à une exposition des réalisations le jour de la fête de l'école.

Priorité n°4 : Les actions pédagogiques complémentaires. En élémentaire pour les enfants en difficultés d'apprentissages : La prise en charge les lundis et mardis de 11h30 à 12h15 s'est faite de septembre à mai pour un total de 36h.

Cette année les enfants ont participé à divers rencontres pendant et hors temps scolaires dans le cadre d'activités préparées avec l'USEP, la circonscription de la Ferté Alais, et avec des intervenants extérieurs du club de tennis et du club de judo.

Les écoles souhaitent poursuivre ce partenariat avec les associations locales qu'elles remercient. Elles maintiennent également leur engagement associatif avec l'USEP. Nous souhaiterions que des parents s'engagent dans l'association sportive « Académie sportive de la Croix Boissée » L'assemblée générale se tiendra en septembre. Un appel à cotisation se fera à la rentrée.

En élémentaire, plusieurs actions de prévention ont eu lieu cette année avec l'intervention de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile, la prévention routière et la formation aux gestes de premiers secours avec le CESU.

#### **Suivi du projet de Conseil municipal d'enfants (CME) avec Mr Josse.**

Le CME s'est mis progressivement en place cette année. Mr Josse, Mr Le Maire, Mr Nicolas sont venus présenter aux classes de CE1, CE2, CM1 le projet pour les élections des futurs représentants du 11 octobre 2016. Seront éligibles des CM1. Des enfants de CM1 et CM2 composent ce conseil. Cette année les enfants élus ont, sous la tutelle de représentants de la municipalité, commencé leur travail de représentants des élèves au CME. Ils ont assisté à 4 réunions de travail cette année et à des cérémonies. Ils ont écrit des textes sur le panneau publicitaire municipal. Ils ont travaillé sur le problème de la propreté des toilettes de l'école. Ils ont aussi participé aux commissions des menus. Au bout d'un an le bilan est positif.

Le PROE 2016-2017 est en cours de rédaction. Les nouveaux programmes seront mis en place à l'école élémentaire. Un nouveau découpage en cycle est fait. Le cycle 1 englobe toute la maternelle. Le cycle 2 concerne le CP, le CE1 et le CE2. Le CM1, le CM2 et la 6<sup>e</sup> constituent le cycle 3.

Les **enseignements de langue et de culture d'origine (Elco)** évoluent vers un dispositif inspiré des sections internationales existant dans le premier degré. Ces enseignements de langues vivantes étrangères seront dispensés en sus des 24 heures habituelles, et seront ouverts à partir de la classe de CE1 à tous les élèves volontaires, quels que soient leur origine, leur nationalité et leur niveau linguistique de départ. Les compétences acquises par les élèves qui y seront accueillis seront systématiquement évaluées. L'enseignement sera assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires. L'enquête qui a eu lieu cette année ne signifie pas que cet enseignement se fera à Vert le grand. C'est l'administration qui décide des sites d'implantation de cet enseignement.

En élémentaire la première action, du PROE 2016-2017, retenue concernera le Domaine du Français. L'équipe veut s'engager pour l'année prochaine sur la production écrite dans le but de travailler les constructions de phrases, puis de textes de plus en plus longs selon le niveau des enfants. Le but étant de réinvestir du vocabulaire, de communiquer par l'écriture, de donner du sens à l'écriture, de réinvestir les notions orthographiques et grammaticales. Par l'écriture les enfants seront amenés à communiquer des émotions et à développer leur imaginaire.

La 2<sup>ème</sup> action retenue est de créer un lien intergénérationnel avec les locataires de la maison de retraite. Un premier contact avec la directrice qui semble favorable à l'idée, permettra de définir plus précisément les contenus. Cette action s'inscrit dans un parcours de création de lien social et permettra de travailler les valeurs de la République.

Une action de liaison cycle 2 et maternelle se fera en arts plastiques entre les classes de cycle 1 et les classes de CP et CE1 du cycle 2. Les enfants travailleront essentiellement le volume. Des rencontres seront programmées dès le 1<sup>er</sup> trimestre pour certaines classes ou au second trimestre pour les autres.

L'aide aux enfants en difficultés (APC) se poursuivra l'année prochaine sous la même forme.

## **Bilan en maternelle :**

### **Projet d'école 2015-2016 (Année 1)**

#### Action 1 : Le langage pour penser et communiquer

Les élèves en regroupement ou en petit groupe de langage réinvestissent spontanément et ce de façon pérenne le vocabulaire. L'évaluation positive par un code couleur est adapté et très parlant pour l'enfant. Il visualise ainsi l'évolution de ses apprentissages. L'installation de jeux informatiques permet aux enfants de renforcer ses apprentissages de façon ludique. L'installation du gros matériel de motricité dès la rentrée scolaire a été bénéfique pour l'apprentissage du vocabulaire spatial et sera donc reconduite à la rentrée de septembre.

#### Action 2 : Être capable de se respecter, respecter les autres, le matériel, faire preuve de civisme et de coopération.

Les classes surchargées ne favorisent pas la mise en place d'un climat serein sur les temps de jeux. La notion de partage est très complexe à instaurer auprès des enfants qui sont en âge où l'individualité prédomine. Cette année, la mise en place du tableau de comportement dès la petite section est positive pour l'essentiel du groupe classe, de plus cela implique les familles dans le suivi du comportement de leur enfant à l'école.

#### Action 3 : Familiariser les enfants par l'observation à des formes artistiques variées (Le détournement)

Les échanges entre les classes sur le détournement ont été très positifs, les élèves motivés se sont très volontiers investis dans le projet et les réalisations. Le tutorat PS et CE1 lors des mercredis « bricolage » s'est très bien passé, les CE1 ont pris du plaisir à encadrer les plus jeunes lors des manipulations avec les outils. Les familles ont adhéré au projet en apportant aux écoles beaucoup de matériel de récupération, permettant ainsi la création d'un ensemble de mobilier de salon qui sera exposé lors de la fête des écoles. C'est un projet ambitieux qui a nécessité beaucoup d'outillage apporté par les enseignants.

#### Action 4 : Les actions pédagogiques complémentaires

La prise en charge des enfants concernés s'est faite les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00.

Parcours d'Education Artistique et Culturel : L'école maternelle a travaillé sur les goûts lors de la semaine du goût.

## **En maternelle :**

### **Perspectives pour le PROE 2016/2017 en maternelle (Année 2)**

#### Action 1 : poursuite du travail sur le langage.

- Investissement par la coopérative sur des logiciels de phonologie et sur les lettres et les mots).
- Demande à la mairie pour mettre en place si cela est possible d'une activité théâtre avec intervenant afin d'appuyer la démarche de travail sur le langage.

#### a) Action 2 : Poursuite du travail sur la mise en place d'un parcours civique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements pour favoriser une entrée efficace et constructive dans la vie sociale. Travail autour de jeux mathématiques (réalisation et échanges interclasses).

- Demande du renouvellement du partenariat avec le professeur de judo pour les 3 classes
- Projet de mieux organiser la cour de récréation pour mieux vivre ensemble
- Organiser des rencontres de jeux collectifs

#### Action 3 : Le projet artistique retenu sera de familiariser les enfants sur le travail en volume (travail des matières, occupation de l'espace ...)

#### Action 4 : Les actions pédagogiques complémentaires

La prise en charge des enfants concernés se fera les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00.

Parcours d'Education Artistique et Culturel : L'école maternelle participera à la semaine du goût en mettant l'accent sur les mélanges sucrés/salés, saveurs d'ici et d'ailleurs

- 4) Liste de fournitures.** Une circulaire précise une liste type de fournitures scolaires afin de prendre en compte la réalité économique des familles. Les enseignants s'efforcent de demander le strict nécessaire en restant au plus près de la liste type. Les listes sont faites par niveau de classe. Il est demandé aux familles de prévoir essentiellement l'équipement de la trousse. Les cahiers sont fournis par l'école ainsi que les livres scolaires. Pour ne pas alourdir le budget il est demandé aux parents

d'éviter le matériel « gadget » qui est souvent plus cher. Le matériel scolaire demandé en début d'année doit être vérifié régulièrement et complété en cas de besoin.

- 5) **Classes de découvertes.** Les enseignants, après en avoir débattu en conseil des maîtres, ont décidé, en fonction des professeurs volontaires, de proposer un départ en classe de découverte pour 3 classes. Seront concernés des élèves de CP, de CE1 et de CM2. La destination prévue est la presqu'île de Quiberon. Le séjour se fera du 14 au 23 mai 2017. L'organisme contacté pour l'organisation du séjour est Côté découvertes. Un devis définitif sera adressé en mairie après validation des effectifs définitifs à la rentrée. Le montant approximatif sera d'environ 770€ par enfant. Il est demandé à la municipalité de reconduire au minimum un financement participatif à hauteur de 50% du total. Mr Nicolas ajoute que les conditions seront identiques aux autres séjours avec une prise en charge de 50 % du prix du séjour. Il rappelle également qu'aucun enfant n'est jamais resté pour des raisons pécuniaires.
- 6) **PPMS vigilance attentats et Vigipirate.** Depuis les événements dramatiques de ces derniers mois il est rappelé que le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Il est demandé aux écoles d'inclure dans leurs exercices de sécurité un exercice lié aux risques d'attentats. Le 1<sup>er</sup> exercice se fera au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2016-2017. Un plan vigilance a été rédigé et une maquette a été adressée aux établissements scolaires. Toute la communauté éducative doit en prendre connaissance afin d'acquiescer les bons gestes en cas d'intrusion dans l'école et risques d'attentats. Le PPMS vigilance attentats vient en supplément du PPMS traditionnel qui prévoit une réaction de confinement en cas de risques majeurs tels que : Pollution, nuages toxiques... Il est demandé aux écoles de réfléchir sur la mise en œuvre de ce nouvel exercice, d'identifier les points faibles de l'établissement, de recenser les lieux où l'on peut se cacher... Afin d'affiner la réflexion les écoles ont pris contact avec le Major Philippe Renoncourt qui est le gendarme référent du département pour les établissements scolaires. Après une première visite des locaux il a été retenu certains points : Toutes les salles des écoles où peuvent se trouver des élèves doivent avoir des vitrages avec des occultations complètes. Un nouveau portail devra être prévu au bout de l'école élémentaire pour sortir du côté du chemin qui mène à la ZAC. Les enseignants doivent avoir les clés de tous les accès extérieurs. Il faut trouver un autre système pour déclencher l'alerte intrusion. Les enseignants doivent depuis leur classe avoir la possibilité de déclencher l'alerte. A ce sujet le major Renoncourt a transmis les références de systèmes d'alerte. Le gendarme Renoncourt propose une réunion le 23 septembre pour présenter le plan vigilance à toute la communauté scolaire élargie. Devront être invités à cette réunion la municipalité, les services techniques, les membres du périscolaire, les enseignants et les représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école. L'école a également contacté le lieutenant Le Bihan de la brigade de gendarmerie de Bondoufle afin de réaliser une visite de sûreté de l'établissement. Une première rencontre aura lieu le 29 juin à l'école.

## 7) Temps périscolaire.

De nouveaux règlements de toutes les activités périscolaires ont été élaborés en commission scolaire dernièrement. Ils prévoient notamment des pénalités financières pour les familles qui oublieraient d'inscrire ou de désinscrire les enfants aux différents services municipaux : cantine, étude, centre de loisirs. Ces règlements ont été votés en conseil municipal.

Tous les règlements prévoient des sanctions en cas de manquement à la discipline. Tout enfant qui perturbera l'étude se verra attribuer un premier avertissement. Au second avertissement il sera exclu de l'étude.

En ce qui concerne l'étude il sera possible l'année scolaire prochaine de choisir entre aller à l'étude ou aller à la garderie. Les familles auront le choix. En élémentaire les inscriptions sont faites en mairie.

Activités périscolaires (NAP) : La dernière période sera coupée en 2. Il y aura donc 6 périodes. Une récréation d'un quart d'heure sera réalisée avant le début de l'activité. La même organisation se poursuivra. Il y aura alternance entre activités sportives et culturelles. Les enseignantes de maternelle font remarquer que la prise en charge des groupes dans les classes est parfois tardive. L'école s'arrêtant à 15h il faudrait que la prise en charge se fasse à l'heure.

**8) Rentrée scolaire : le Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016**

Mme Stupnicki remercient les enseignants pour leur investissement auprès des enfants.

Les secrétaires et présidents de séance : Mme Catinot, Mr Fortant

Compte -rendu proposé à la relecture à Madame Stupnicki et Mme Durand